

# SOMMAIRE

<b>1# LABELS / IMAGE / PARTENARIATS</b> .....	<b>p. 9</b>
<b>2# AGRICULTURE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b> .....	<b>p. 29</b>
<b>3# EAU / TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b> .....	<b>p. 51</b>
<b>4# CULTURE / PATRIMOINE / OCCITAN</b> .....	<b>p. 81</b>
<b>5# JEUNESSE / ÉDUCATION / IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL</b> .....	<b>p. 115</b>
<b>6# SOLIDARITÉS</b> .....	<b>p. 141</b>
<b>7# MOBILITÉS</b> .....	<b>p. 189</b>
<b>8# NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE</b> .....	<b>p. 217</b>
<b>9# ATTRACTIVITÉ / TOURISME</b> .....	<b>p. 231</b>
<b>10# SPORTS</b> .....	<b>p. 247</b>
<b>11# L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON</b> .....	<b>p. 265</b>
<b>12# GOUVERNANCE / PERFORMANCE</b> .....	<b>p. 269</b>

# SOMMAIRE

## **1# LABELS / IMAGE / PARTENARIATS ..... p. 9**

### **# LABELS**

- 1.1 - Essentiels d'Aveyron (Grands projets)
- 1.2 - Aveyron, terre de tournages
- 1.3 - Fabriqué en Aveyron

### **# IMAGE**

- 1.4 - Communication institutionnelle
- 1.5 - Communication de projets
- 1.6 - Communication opérationnelle
- 1.7 - Communication internationale / Coopération décentralisée

### **# PARTENARIATS**

- 1.8 - Contrat de Projets Aveyron- Territoires
- 1.9 - Aveyron Ingénierie
- 1.10 - Partenariats France Services

## **2# AGRICULTURE / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ..... p. 29**

### **# AGRICULTURE**

- 2.1 - Préserver notre agriculture, la valoriser pour mieux la transmettre
- 2.2 - Bâtir notre identité agricole pour mieux la communiquer
- 2.3 - Échanges amiables
- 2.4 - Plateforme d'approvisionnement local
- 2.5 - Cuisines centrales
- 2.6 - Vers un Projet Alimentaire de Territoire

### **# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 2.7 - Fonds de soutien aux territoires
- 2.8 - Politique départementale de l'habitat

## **3# EAU / TRANSITION ÉCOLOGIQUE ..... p. 51**

### **# UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'EAU**

- 3.1 - Eau potable
  - 3.2 - Assainissement collectif
  - 3.3 - Aménagement des rivières
- ### **# UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE DANS LA GESTION DE SON PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**
- 3.4 - Limiter l'imperméabilisation des espaces publics
  - 3.5 - Agir sur le patrimoine départemental
  - 3.6 - Équiper les bâtiments départementaux de panneaux photovoltaïques
  - 3.7 - Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques – IRVE
  - 3.8 - Développement durable et amélioration du cadre de vie

### **# UN PATRIMOINE NATUREL À VALORISER ET À FAIRE DÉCOUVRIR**

- 3.9 - Préservation et valorisation de la biodiversité
- 3.10 - Aménagement et valorisation des espaces naturels sensibles
- 3.11 - MICROPOLIS vitrine départementale
- 3.12 - Éducation à l'environnement et au développement durable
- 3.13 - Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- 3.14 - Embellissement des villages et concours départemental du fleurissement

# SOMMAIRE

## **4# CULTURE / PATRIMOINE / OCCITAN ..... p. 81**

### **# UNE MANDATURE TOURNÉE VERS LA JEUNESSE**

4.1 - Éducation artistique et culturelle

4.2 - Des livres et des bébés

4.3 - Talents d'Aveyron

### **# RENDRE NOTRE PATRIMOINE TOUJOURS PLUS VIVANT**

4.4 - Soutien à l'archéologie

4.5 - Soutien à la restauration du patrimoine protégé

4.6 - Soutien à la restauration du patrimoine rural non protégé

4.7 - Aveyron Occitan et identité culturelle aveyronnaise

### **# LA CULTURE ANIME NOS TERRITOIRES**

4.8 - Plan départemental concerté pour le développement d'un réseau des bibliothèques

4.9 - Actions et animations culturelles itinérantes en bibliothèques

4.10 - Une offre culturelle numérique

4.11 - Informatisation des bibliothèques

4.12 - Ingénierie culturelle et territoires

4.13 - Partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires

4.14 - Festivals et manifestations culturelles aveyronnaises

4.15 - Offre culturelle départementale

## **5# JEUNESSE / ÉDUCATION / IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL ..... p. 115**

### **# JEUNESSE / ÉDUCATION**

5.1 - Sectorisation des collèges

5.2 - Repas des collégiens

5.3 - Actions numériques pour la jeunesse

5.4 - Une consultation intergénérationnelle : collégiens et professionnels de la jeunesse : à vos projets !

5.5 - Accompagner les jeunes qui bougent : leur permettre d'explorer et d'expérimenter pour mieux comprendre

5.6 - Des parcours pour soutenir les jeunes « Projets Sac'ADO – Avenir – Aveyron »

5.7 - L'enseignement supérieur en Aveyron : un élément d'attractivité et de mobilisation des aveyronnais

5.8 - 1 Étudiant = 1 Aveyronnais en devenir – Choisir l'Aveyron comme territoire d'études supérieures

### **# IMMOBILIER DÉPARTEMENTAL**

5.9 - Maîtrise des charges de fonctionnement des bâtiments et des collèges

5.10 - Politique immobilière Programmation Pluriannuelle d'Investissement – PPI

5.11 - Centre départemental de supervision

# SOMMAIRE

<b>6# SOLIDARITÉS</b> .....	<b>p. 141</b>
6.1 - Développement social et local et innovation territoriale	
6.2 - Afficher la solidarité du Département envers les familles	
6.3 - Renforcer la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales	
<b># ENFANCE ET FAMILLE</b>	
6.4 - Renforcer les actions de prévention petite enfance	
6.5 - Développer des actions de prévention en direction de la jeunesse	
6.6 - Valoriser le métier de « famille d'accueil »	
6.7 - Accompagner les enfants à difficultés multiples et leurs accueillants	
6.8 - Prise en charge des Mineurs Non Accompagnés	
<b># EMPLOI ET INSERTION</b>	
6.9 - Mobilisation pour l'emploi, l'insertion et le recrutement	
6.10 - Aveyron recrute dans le médico-social	
6.11 - Droits et devoirs des bénéficiaires du RSA	
6.12 - Partenariats et proximité avec les acteurs de l'insertion	
<b># VIEILLESSE ET HANDICAP</b>	
6.13 - Expérimentation plateforme de prise en charge globale des personnes âgées	
6.14 - Maintien à domicile : innover pour améliorer la prise en charge	
6.15 - Politique de l'habitat pour les personnes en perte d'autonomie	
6.16 - Soutenir et moderniser les EHPAD	
6.17 - Conforter et développer le dispositif de coordination des parcours des personnes âgées	
6.18 - Améliorer la réponse de proximité aux usagers en situation de handicap	
<b>7# MOBILITÉS</b> .....	<b>p. 189</b>
<b># INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>	
7.1 - Modernisation du réseau routier départemental	
7.2 - RN88 à 2x2 voies dans le Département de l'Aveyron	
7.3 - Programmation Pluriannuelle d'Investissement - PPI	
7.4 - Aménagement des routes départementales en traverse d'agglomération	
7.5 - Aménager des routes départementales dans les zones urbaines du Département	
7.6 - Elargissement du relèvement de la Vitesse Maximale Autorisée à 90km/h	
<b># MOBILITÉS DOUCES</b>	
7.7 - Schéma directeur départemental des mobilités douces	
7.8 - Doter le patrimoine départemental de mobilités douces	
7.9 - Aménagements cyclables	
7.10 - Aménagement d'aires de covoiturage modernes et adaptées aux nouveaux besoins de mobilité	
<b># TRAFIC AÉRIEN ET FERROVIAIRE</b>	
7.11 - Un département ouvert vers l'extérieur	

# SOMMAIRE

## 8# NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE ..... p. 217

### # NUMÉRIQUE

- 8.1 - Développement du Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire
- 8.2 - Le numérique au service du monde économique, des services et des usagers, véritable facteur d'attractivité
- 8.3 - Lutte contre l'exclusion numérique
- 8.4 - Filière domotique / objets connectés et services numériques pour personnes âgées et personnes en situation de handicap

### # INNOVATION / ÉNERGIES

- 8.5 - Faire de l'Aveyron un laboratoire de l'innovation
- 8.6 - L'énergie et le développement durable

## 9# ATTRACTIVITÉ / TOURISME ..... p. 231

- 9.1 - Destination Aveyron
- 9.2 - Identifier et attirer de nouveaux talents
- 9.3 - Offrir des « facilités de vies » pour s'installer en Aveyron

## 10# SPORTS ..... p. 247

- 10.1 - Sport des jeunes-santé par le sport
- 10.2 - Sport pour tous-santé par le sport
- 10.3 - Sport de nature et tourisme
- 10.4 - Sport et comités sportifs départementaux
- 10.5 - Sport et évènements
- 10.6 - Sport et clubs
- 10.7 - Sport et élite
- 10.8 - Sport et qualité de vie locale
- 10.9 - Sport et infrastructures

## 11# L'ASSEMBLÉE POUR L'AVEYRON ..... p. 265

- 11.1 - Mise en place du conseil citoyen à l'échelle départementale  
« L'Assemblée pour l'Aveyron »

## 12# GOUVERNANCE / PERFORMANCE ..... p. 269

### # FINANCES

- 12.1 - Prospective budgétaire
- 12.2 - Contrôle / conseil de gestion
- 12.3 - Mobilisation de fonds européens

### # RESSOURCES HUMAINES

- 12.4 - Fonctions de conseil et accompagnement des services et des organismes associés
- 12.5 - Recrutement
- 12.6 - Valorisation des compétences
- 12.7 - Connaissance des métiers et missions
- 12.8 - Apprentissage / alternance
- 12.9 - Marque employeur
- 12.10 - Maintien de l'employabilité
- 12.11 - Personnels adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement
- 12.12 - Médecine scolaire
- 12.13 - Personnel des collègues

# ÉDITO



En mai dernier, partout en Aveyron, dans chaque canton, les Aveyronnais ont été invités à prendre part à un temps fort de notre vie démocratique locale, à échanger, puis à choisir, un binôme de conseillers départementaux pour siéger à l'Assemblée du Département. L'Aveyron a massivement manifesté son désir d'un projet d'avenir, porté par une équipe renouvelée. Les Aveyronnais ont aussi signé leur goût immodéré du rassemblement et de la cohésion.

C'est avec ces messages vissés au coeur que l'équipe d'élus du Département s'est attelée dès le 1er juillet à la tâche passionnante d'écriture du projet de mandature pour les sept années qui arrivent. Trois préoccupations fondamentales ont guidé les élus pas à pas :

- Porter un projet qui s'adresse à chaque Aveyronnais, dans tous les stades et les aspects de son existence ;
- Concevoir des politiques et porter des actions qui aient du sens ; nous savons devoir à nos concitoyens de la cohérence, de la rigueur et de la clarté dans nos choix ;
- Innover, dans tous les aspects de nos stratégies, afin de hisser notre département vers le haut, de le faire briller, et aussi pour que notre institution, le Département, soit toujours tournée vers la modernité.

Les nouveautés de ce mandat sont nombreuses, et témoignent de l'énergie et de la volonté qu'élus et équipes ont en partage.

De tous temps, l'Aveyron a su dompter ses fragilités en faisant des atouts et en promouvant partout une image de dynamisme et de détermination. Pour aller plus loin dans ce dessein, l'Agence départementale réunissant tourisme et attractivité sera officiellement opérationnelle en 2022.

Sans négliger l'attention que nous portons aux personnes les plus fragiles, il est nécessaire de miser sur une jeunesse longtemps laissée sur le bas-côté, avec des ambitions en matière de citoyenneté, d'éducation, de sport, sur tout ce qui fait l'adulte en devenir.

L'Agence Départementale du Sport, enrichie par de multiples partenariats, permettra de relever le défi qu'impose ce besoin d'accessibilité aux pratiques sportives pour tous. Il en est de même pour la politique culturelle, élément indispensable de cohésion sociale, dont la transversalité dans nos territoires ruraux représente un objectif important que nous partageons avec l'État et les collectivités.

L'attractivité de ces territoires passe par l'achèvement du désenclavement de nos réseaux routiers et le déploiement du numérique.

Nous tenons à encourager et mettre en valeur les initiatives innovantes, créatrices de richesses, à travers l'Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie.

À l'heure où nous espérons sortir d'une crise sanitaire douloureuse, permettre à tous de trouver un emploi, sa place dans notre société, de pouvoir assumer ses besoins est une priorité ; avec les services de l'État et les acteurs de l'insertion, nous voulons apporter notre contribution aux besoins de recrutement évidents des entreprises du territoire et valoriser le potentiel des personnes employables. A chaque fois que c'est nécessaire, c'est aussi à l'extérieur que nous irons chercher ces forces vives, en accompagnant les actifs qui feront le choix de l'Aveyron.

L'Aveyron – notre bien commun – est souvent perçu comme un joyau préservé des affres des années folles de la suractivité. Pour autant, notre environnement est à préserver, en particulier autour de notre richesse hydrique, sans jamais entraver le nécessaire essor de nos activités, agricole, économique, commerciale, entrepreneuriale, touristique. Ce projet se veut garant de cet équilibre subtil.

Le Département, c'est d'abord et avant tout un vecteur de solidarités : dès les premiers jours de juillet, nos politiques en faveur des plus faibles, des personnes en situation de handicap, des seniors dépendants, des mineurs en difficulté, ont été au centre de nos attentions : l'Aveyron veut proposer à chacun un modèle inédit de suivi et d'accompagnement, et être soutenu nationalement dans ces initiatives.

C'est aussi en nuanciant le soutien aux territoires – différents et nombreux – qui composent le département – que l'Aveyron veut jouer son rôle de catalyseur. Une nouvelle génération de partenariat en faveur des collectivités « Contrat de Projets Aveyron Territoires » mettra en relation les politiques départementales et les besoins des territoires pour veiller à la réduction des inégalités d'équipements, d'accès aux services afin de conforter la qualité de vie des Aveyronnais.

C'est à la sagacité de chaque aveyronnais que nous soumettons ce travail, avec l'expression de notre dévouement et de notre volonté aigüe de le servir au mieux. Afin d'ouvrir une fenêtre supplémentaire sur l'indispensable concertation que les Français appellent partout de leurs vœux, « L'Assemblée pour l'Aveyron » favorisera la participation directe et active de tous les citoyens à la politique de leur département.

C'est ensemble que nous atteindrons ces objectifs ; c'est pour vous que nous mettrons tout en oeuvre pour y parvenir.

**Arnaud VIALA**  
Président du Département

L'Aveyron  
se bouge!

12 DÉFIS POUR  
FAIRE VIBRER L'AVEYRON

Défi #8

NUMÉRIQUE /  
INNOVATION /  
ÉNERGIE





# #8 NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE

## #NUMÉRIQUE

Développement du très haut débit par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire

Le numérique au service du monde économique, des services et des usagers, véritable facteur d'attractivité

Lutte contre l'exclusion numérique

Filière domotique / objets connectés et services numériques pour personnes âgées et personnes en situation de handicap

## #INNOVATION / ÉNERGIES

Faire de l'Aveyron un laboratoire de l'innovation

L'énergie et le développement durable

# #8 NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE

## #NUMÉRIQUE

	POUR QUI ?	POUR QUOI ?	N° DE FICHE
Développement du très haut débit par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire	Secteur économique / tourisme Les usagers	Accès de chaque Aveyronnais au numérique quel que soit son lieu de résidence. Contribuer à l'attractivité du Département (tourisme, économie).	#8.1
Le numérique au service des usagers, du secteur économique et des services publics, véritable facteur d'attractivité	Le monde des entreprises Les services publics Les usagers La jeunesse	Permettre à l'ensemble des acteurs du territoires et aux usagers d'avoir accès aux nouveaux usages du numérique.	#8.2
Lutte contre l'exclusion numérique	Les Aveyronnais en difficulté avec les usages numériques	Permettre aux Aveyronnais de tous âges de gagner en autonomie dans leurs usages.	#8.3
Filière domotique / objets connectés et services numériques pour personnes âgées et personnes en situation de handicap	Monde économique personnes âgées et personnes en situation de handicap	Faire émerger une filière et des emplois. Améliorer le confort et la sécurité du maintien à domicile.	#8.4

## #INNOVATION / ÉNERGIES

	POUR QUI ?	POUR QUOI ?	N° DE FICHE
Faire de l'Aveyron un laboratoire de l'Innovation	Collectivités locales Entreprises, artisans Jeunes	Faire de l'Aveyron un laboratoire de l'innovation.	#8.5
L'énergie et le développement durable	Usagers Collectivités locales	Développer les énergies nouvelles. Accompagner les programmes de rénovation énergétique des collectivités locales. Développer les mobilités douces.	#8.6

# #8 NUMÉRIQUE / INNOVATION / ÉNERGIE

Création d'une Agence départementale « Numérique Innovation Énergie »

Lors de la session de l'Assemblée départementale du 5 novembre 2021, nous avons acté notre intention de créer un outil moderne et performant dédié aux thèmes du numérique, de l'innovation et des énergies sous la forme de la constitution d'une Agence autour des Services du Département, du SIEDA et du SMICA.

## I- Contexte

Nous souhaitons mener une stratégie volontariste et ambitieuse en matière de développement du numérique, de l'innovation et des énergies pour faire de l'Aveyron un Département innovant et attractif. Pour atteindre ces objectifs le Département doit se doter d'un outil moderne et performant pour relever les défis des évolutions technologiques actuelles et à venir, et faire de l'Aveyron un laboratoire d'innovation et d'expérimentation au service des Aveyronnais, des collectivités locales et des entreprises.

## II- Les objectifs stratégiques :

### II.1- Le développement du numérique :

si le Département s'est investi depuis de nombreuses années dans une politique d'investissement dynamique pour permettre l'accès le plus large possible aux Aveyronnais à la téléphonie mobile et au réseau très haut débit, le développement des usages et des services du numérique doit être développé pour participer à l'attractivité du Département. Les axes stratégiques, pour partie identifiés dans le Schéma Départemental des Usages du Numériques et des Services (SDUNS) adopté en 2019 sont les suivants :

- Assurer le développement des usages et services numériques pour permettre à tous les acteurs du territoire de se saisir des usages et services numériques,
- Favoriser les conditions pour innover avec le numérique et attirer de nouveaux talents,
- Améliorer la qualité de vie et la sécurité des Aveyronnais au quotidien grâce au numérique. Favoriser l'accès à l'offre de services du territoire,
- Agir contre l'exclusion numérique des personnes très éloignées de l'outil informatique et de ses usages,
- Moderniser la gestion des administrations pour des collectivités efficaces proches des citoyens et accompagner les collectivités dans l'atteinte des objectifs fixés par le programme « Action publique 2022 »,
- Soutenir les acteurs économiques (entreprises, artisans...) dans le développement de leur activité grâce aux usages du numérique,
- Créer un environnement et des conditions favorables au maintien à domicile des personnes âgées par le développement de la domotique et des nouveaux services et usages offerts par le numérique,
- Faire de la jeunesse une cible privilégiée aux usages du numérique, en les encourageant à être des acteurs d'innovations, et en accompagnant leurs projets. Des actions de sensibilisation seront impulsées au sein des collèges, favorisant l'émergence de projets innovants qui seront accompagnés par le Département pour leur mise en œuvre,
- Développer de nouvelles applications numériques d'aide à la mobilité permettant l'accès à des informations en temps réel.

## **II.2- L'Innovation :**

elle doit être au cœur des politiques publiques du Département. Les initiatives innovantes quels qu'en soient les domaines et les porteurs doivent être encouragées, soutenues, mises en valeur. Des structures dédiées à l'innovation devront être mises en place au service de l'ensemble de porteurs de projets : mise à disposition d'un laboratoire de l'innovation publique pour les collectivités, et d'un « Fab Lab » pour les initiatives privées. Le Département serait ainsi l'incubateur des initiatives, le laboratoire de l'innovation et de l'expérimentation.

## **II.3- L'énergie :**

au regard des mutations et transitions environnementales en cours et à venir, les politiques publiques en matière d'énergie doivent être revues. La gestion du système électrique actuelle centralisée et unidirectionnelle (du site de production jusqu'aux sites de distribution) doit muter vers un système de réseaux « intelligents » rendu possible par le numérique et modélisés sous le concept de « Smarts Grids ». Les circuits courts devront être privilégiés en favorisant les productions locales d'énergie notamment par le photovoltaïque.

Le Département s'engagera par ailleurs dans une démarche de Département **écoresponsable**, par :

- **Une politique volontariste de réduction de consommation d'énergie :**

- > Par le soutien des collectivités dans leurs programmes de rénovation énergétique de leurs bâtiments (ingénierie et aide financière), et en intégrant dans les critères de subventionnement des projets immobiliers des collectivités l'obligation de constructions sous la norme HQE (Haute Qualité Environnement),
- > Par l'équipement des bâtiments du Département de panneaux photovoltaïques pour la production d'une énergie en autoconsommation collective.

- **Le développement des « mobilités douces »** (vélos et véhicules électriques) sur l'ensemble du territoire par un maillage du territoire d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sous la forme d'espaces de stationnement/rechargement selon les cibles et usages identifiés.

Les actions mises en œuvre en la matière par le SIEDA seront amplifiées.

## **II.4- promouvoir l'Aveyron comme un Département connecté, innovant, et écoresponsable**

- Bâtir une stratégie de communication sur le triptyque « Numérique-Innovation-Énergie » en synergie avec l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme,
- Promouvoir les initiatives innovantes.

## **III- Doter le Département d'un outil moderne et performant par la création d'une Agence « Numérique-Innovation-Énergie »**

au service des collectivités, des entreprises et des Aveyronnais pour relever les défis des évolutions sociales, technologiques, énergétiques et économiques actuelles et à venir, et contribuer à l'attractivité du Département dans une démarche de développement durable. Cette agence dont la forme juridique est à déterminer sera constituée du SMICA, du SIEDA et des Services du Département en charge du numérique. D'autres acteurs ou partenaires intervenant dans les champs couverts par cette Agence seront associés sous une forme ou sous une autre dans sa constitution.

# #8.1 DÉVELOPPEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT PAR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

## OBJECTIFS

Suivant le programme France Très Haut Débit lancé par l'État, les Départements de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère se sont associés pour procéder ensemble au déploiement de la fibre optique sur leurs territoires. Le réseau « ALL FIBRE » a ainsi été créé pour amener le très haut débit dans chaque foyer, dans chaque entreprise dans chaque service public y compris dans les villages les plus isolés, délaissés par les opérateurs privés.

Les trois opérateurs s'appuient pour ce déploiement sur une société filiale d'Orange créée spécialement pour cette mission : Alliance Très Haut Débit.

Les collectivités ont désigné le SIEDA pour piloter cette opération.

Ce déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire est primordial pour l'attractivité de l'Aveyron, et pour l'amélioration du quotidien des usagers qui devront de plus en plus faire appel aux services du numérique pour leurs démarches notamment administratives.

**Le déploiement de la fibre devra être terminé courant 2022.**

## NATURE DE L'OPÉRATION

Effectuer un bilan du déploiement de la fibre optique au regard des objectifs et échéances fixés. Mettre en œuvre les régulations nécessaires en cas de non atteinte des résultats attendus ou de retard dans la mise en œuvre du déploiement.

Permettre l'ouverture d'une offre de services large aux opérateurs / acteurs du numérique, désireux d'utiliser le réseau fibre optique.

## BÉNÉFICIAIRES

Usagers, entreprises, services publics...

## PARTENAIRES

SIEDA, intercommunalités, Départements partenaires, Orange et sa filiale Alliance Très Haut Débit.

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Réunir sans délai le comité de suivi.

## CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT

Agence Départementale du Numérique de l'Innovation et de l'Énergie, Direction Générale des Services du Département

# #8.2 LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES USAGERS, DU SECTEUR ÉCONOMIQUE, ET DES SERVICES PUBLICS, VÉRITABLE FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

## OBJECTIFS

Si le Département s'est investi depuis de nombreuses années dans une politique d'investissement volontariste pour permettre l'accès le plus large possible aux Aveyronnais à la téléphonie mobile et au réseau Très Haut débit, le développement des usages du numérique doit être accéléré au regard des évolutions technologiques et sociétales en cours et à venir.

En 2019, la collectivité a défini sa stratégie de développement des usages et services numériques, intitulée SDUSN « Aveyron 12.0 vos usages numériques pour demain ».

Cette stratégie se décline en dix enjeux formulés pour répondre aux différentes composantes des axes stratégiques pour lesquels sont définies des actions à mettre œuvre et des indicateurs de réussites.

### **Axe 1 : Assurer le développement des usages et services numériques**

- Enjeu 1 : Structurer la filière du numérique sur le territoire,
- Enjeu 2 : Permettre à tous les acteurs du territoire de se saisir des usages et services numériques,
- Enjeu 3 : Permettre à la donnée de circuler sur le territoire pour développer l'usage du numérique.

### **Axe 2 : Renforcer l'attractivité et l'innovation sur le territoire en mobilisant ses réseaux et en valorisant ses atouts**

- Enjeu 4 : Favoriser les conditions pour innover avec le numérique et attirer de nouveaux talents,
- Enjeu 5 : Mettre en valeur les ressources du territoire.

### **Axe 3 : Améliorer la qualité de vie et la sécurité des Aveyronnais au quotidien grâce au numérique**

- Enjeu 6 : Améliorer les conditions de travail grâce au numérique,
- Enjeu 7 : Favoriser l'accès à l'offre de services du territoire,
- Enjeu 8 : Réduire la vulnérabilité des personnes en situation de risque ou difficulté.

### **Axe 4 : Moderniser la gestion des administrations pour des collectivités efficaces proches des citoyens**

- Enjeu 9 : Accompagner les collectivités dans l'atteinte des objectifs fixés par le programme Action publique 2022,
- Enjeu 10 : Renforcer l'efficacité et l'efficience de la gestion des administrations.

## **NATURE DE L'OPÉRATION**

Évaluer la mise en œuvre des actions prévues dans le SDUSN et le compléter au regard des objectifs stratégiques du Département en ciblant notamment les jeunes pour les accompagner dans l'usage des nouvelles technologies d'information et de communication et encourager, soutenir leurs initiatives.

## **BÉNÉFICIAIRES**

Tous types de publics, les entreprises, les artisans, le secteur touristique, les collectivités locales, les jeunes...

## **PARTENAIRES**

Le SMICA, le SIEDA, les collectivités locales, les chambres consulaires, l'Éducation Nationale et le secteur universitaire, les acteurs locaux de médiation du numérique...

## **CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT**

Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie,  
Direction Générale du Département



# #8.3 LUTTE CONTRE L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

## OBJECTIFS

Le déploiement du très haut débit s'accompagne d'évolutions des services et usages dans le quotidien des Aveyronnais ; en particulier avec la généralisation des démarches en ligne pour l'accès aux droits et aux services publics.

Dans ce contexte, le Département souhaite accompagner les Aveyronnais en difficultés dans les usages numériques. La crise sanitaire a souligné l'entrave que représente le numérique pour certains citoyens dans leur vie quotidienne. En Aveyron, cela représente plus de 50 000 personnes en situation d'exclusion numérique.

Notre objectif est de permettre aux Aveyronnais de tous âges de monter en compétence et de gagner en autonomie dans leurs usages et démarches au quotidien.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie du développement des usages et services numériques (SDUSN) « Aveyron 12.0 - vos usages numériques pour demain » adoptée en 2019.

## NATURE DE L'OPÉRATION

### 1/ Pass numérique

En septembre 2019, le Département, en partenariat avec 17 communautés de communes, a été lauréat de l'appel à projet national pour le déploiement de **9 000 carnets de 10 Pass numériques en Aveyron sur la période 2019-2022**.

Les personnes identifiées comme en difficulté avec le numérique peuvent recevoir un ou plusieurs carnets de 10 pass numériques auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique organisé par des acteurs de formation labellisés. Les structures qui délivrent la formation sont alors remboursées de la valeur du Pass (soit 9.40 € par pass).

### 2/ Déploiement du dispositif Aidants connect

Viser l'autonomie pour tous les publics n'est pas réaliste. Pour des raisons différentes, certaines personnes ne pourront pas acquérir une autonomie numérique.

Dans le cadre de l'accompagnement des usagers, notamment dans leurs démarches administratives, des gestionnaires de dossiers administratifs ou des travailleurs sociaux sont contraints, du fait de l'urgence ou de l'impossibilité à réorienter les personnes de « faire à la place de ».

Cet état de fait pose des problématiques juridiques de responsabilité et de protection des données : gestion des mots de passe, accès aux données personnelles, responsabilité en cas d'erreur...

Le service numérique Aidants connect garantit un accompagnement humain pour l'utilisateur, donne un cadre légal et sécurisé à l'aidant pour agir, facilite les démarches en ligne réalisées pour l'utilisateur.

Au vu des enjeux liés à la manipulation de données personnelles d'utilisateurs par des agents de la collectivité et afin de faciliter l'inclusion numérique des publics en difficulté, la collectivité s'habilitera Aidants connect, et déploiera l'outil auprès des agents concernés.



## BÉNÉFICIAIRES

Tous types de publics reconnus en situation de difficulté numérique, non autonomes pour utiliser leurs outils informatiques et appréhender les usages numériques.

Le public des personnes âgées sera particulièrement ciblé.

## PARTENAIRES - Un réseau d'acteurs sur tout le territoire

Pour réussir ce projet ambitieux, un réseau d'acteurs, maillant tout notre territoire, a été créé et continue de se consolider :

- 75 structures d'accueil de 1er niveau (MSD, centres sociaux CAF, Mission Locale, MDPH, Points Info Seniors, CCAS, médiathèques, France Services),
- 17 acteurs de médiation numérique (exemples : GRETA, cyberbase, Espace Emploi Formation, association),
- Les employeurs des conseillers numériques sur le territoire : communes, EPCI, associations.

Des réunions sont périodiquement organisées par le Département au sein des territoires des intercommunalités destinées à évaluer le dispositif mis en place, l'ajuster et coordonner les interventions.

Une réunion annuelle est organisée entre le Département, les 17 EPCI et les employeurs de conseillers numériques pour faire le bilan des actions menées et proposer des actions d'amélioration du dispositif de lutte contre l'exclusion numérique.

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Des conventions de partenariat ont été signées avec l'État, les 17 EPCI, les structures d'accueil de 1<sup>er</sup> niveau et les acteurs de médiation numérique pour structurer le dispositif du pass numérique.

La convention avec l'État et les 17 EPCI fixe les participations au budget global des pass numériques de 1 064 920 € sur la période 2019-2022 :

- 300 000 € sont apportés par le Département,
- 136 620 € par les 17 EPCI partenaires,
- 628 300 € par l'État (ce qui représente 59% du budget total).

## CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT

Pôle Solidarités Humaines / Agence Départementale du Numérique de l'Innovation et de l'Énergie

# #8.4 FILIÈRE DOMOTIQUE / OBJETS CONNECTÉS ET SERVICES NUMÉRIQUES POUR PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## OBJECTIFS

Le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire ouvre de nouvelles opportunités de développement d'équipements et services numériques en direction des personnes en perte d'autonomie.

Dans ce contexte, notre ambition est de faire de l'Aveyron un territoire d'innovation et d'attractivité dans le domaine de la domotique / objets connectés et de l'autonomie.

Nos objectifs seront les suivants :

- Initier une filière domotique / objets connectés et services numériques à rayonnement national,
- Favoriser le bien vieillir à domicile : adaptation de l'habitat au vieillissement et à la perte d'autonomie, avec installation de packs domotique/ objets connectés pour améliorer le confort et la sécurité au domicile,
- Déployer de nouveaux services numériques en direction des personnes âgées et personnes en situation de handicap pour leur permettre de prendre toute leur place dans une société dans laquelle les technologies de l'information et de la communication sont omniprésentes.

## NATURE DE L'OPÉRATION

Filière domotique/ objets connectés et services numériques à rayonnement national : le Département fédèrera les acteurs autour du projet : acteurs du monde économique, de l'habitat, collectivités. La filière sera structurée autour de 8 pôles : communication, solutions domotiques / objets connectés, services numériques, financement, réseau de professionnels, formation professionnelle, Recherche et Développement (R&D), développement durable et économie circulaire.

Des aides du Département en direction des personnes âgées et personnes en situation de handicap leur permettront d'aménager leur habitat, avec l'installation de packs domotique / objets connectés.

Déploiement de solutions numériques adaptées aux personnes âgées ou personnes en situation de handicap.

## BÉNÉFICIAIRES

Personnes âgées et personnes en situation de handicap, entreprises du secteur.

## PARTENAIRES

Acteurs du monde économique : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB).

Acteurs de l'habitat : Aveyron habitat, ADIL, Oc'Teha, Procivis Sud Massif Central.

Partenaires du développement économique : intercommunalités, Région Occitanie.

ARS – CNSA – Editeurs de logiciels – GIP e-santé Occitanie.

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Pilotage de la démarche de filière domotique / objets connectés et services numériques pour personnes âgées par le Département.

Dans le cadre de l'expérimentation de plateformes territoriales de prise en charge globale et d'accompagnement des personnes âgées dans leurs parcours de vie, le Département se positionnera en tant que chef de file des politiques d'aménagement et d'adaptation de l'habitat au vieillissement et de l'habitat inclusif.

### *Mesures au domicile*

À ce titre, seront testées des solutions innovantes et numériques notamment sur :

- L'accès à l'information des personnes âgées pour l'ensemble de leur parcours,
- L'accès aux services de proximité,
- Le lien social, le maintien des capacités cognitives,
- Le confort, l'adaptation et la sécurité de l'habitat via la domotique/ objets connectés et la téléassistance,
- La géolocalisation pour les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs apparentés, ou personnes en situation de handicap souffrant de troubles cognitifs,
- Le suivi de la santé : accès aux téléconsultations, à la télémédecine, articulation des professionnels médico-sociaux intervenants dans le parcours de la personne âgée (cahier de liaison numérique, dossiers numériques de usagers suivis par la plateforme).

### *Mesures dans les lieux d'accueil de personnes âgées et de personnes en situation de handicap*

Par ailleurs, dans les lieux d'accueil des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'installation des bornes interactives multimédia adaptées avec interface tactile et intuitive complétant les dispositifs d'accès aux informations et permettant de promouvoir des contenus ciblés : loisirs adaptés, culture, associations à contacter, services publics.

Dans les établissements d'hébergement, le déploiement de tablettes aux fonctionnalités adaptées pour le maintien du lien social, les activités cognitives, ... sera poursuivi.

### *Services en lignes*

Les solutions de télé service interconnectés avec les systèmes d'information pour le dépôt des demandes en ligne de droits et prestations PA et PH et le suivi de l'état d'avancement des dossiers par les usagers seront déployées.

Le Département accompagnera également le déploiement de Via trajectoire (PA et PH) pour le dépôt et le suivi des demandes d'admission en établissement médico-social.

Aide financière de la collectivité en direction des personnes âgées bénéficiaires de l'APA et des personnes en situation de handicap bénéficiaires de la PCH pour accompagner l'installation de packs domotique / objets connectés dont la géolocalisation pour les personnes souffrant de troubles Alzheimer ou de troubles cognitifs apparentés.

Commande publique pour l'évaluation des besoins, la fourniture et l'installation des packs domotique / objets connectés et le suivi des bénéficiaires.

## CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT

Pôle Solidarités Humaines / Agence Départementale du Numérique de l'Innovation et de l'Énergie



# #8.5 FAIRE DE L'AVEYRON UN LABORATOIRE DE L'INNOVATION

## OBJECTIFS

Développer l'innovation doit être au cœur des politiques publiques du Département. Les initiatives innovantes, tous secteurs d'activité confondus, doivent être encouragées, soutenues, mises en valeur.

## NATURE DE L'OPÉRATION

Créer au sein de l'Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie **un laboratoire d'innovation publique** ouvert aux usagers, aux collectivités locales, aux associations, aux jeunes, aux établissements scolaires permettant aux porteurs de projets d'expérimenter de nouveaux concepts ou usages.

Créer un « **Fab Lab** » départemental pour les initiatives privées.

## BÉNÉFICIAIRES

Usagers, entreprises, services publics, établissements scolaires...

## PARTENAIRES

SMICA, SIEDA, Intercommunalités, Chambres consulaires, Éducation nationale, État...

## CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT

Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie, Direction Générale des Services du Département

# #8.6 L'ÉNERGIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## OBJECTIFS

Au regard des mutations et transitions environnementales en cours et à venir, les politiques publiques en matière d'énergie doivent être revues. La gestion du système électrique actuelle centralisée et unidirectionnelle (du site de production jusqu'aux sites de distribution) doit muter vers un système de réseaux « intelligents » rendu possible par le numérique et modélisés sous le concept de « Smarts Grids ». Les circuits courts devront être privilégiés en favorisant les productions locales d'énergie notamment par le photovoltaïque. La notion de **Département écoresponsable** devra être prise en compte par le SIEDA dans ses missions, par :

- **Une politique volontariste de réduction de consommation d'énergie :**
  - > Par le soutien des collectivités dans leurs programmes de rénovation énergétique de leurs bâtiments (ingénierie et aide financière), et en intégrant dans les critères de subventionnement des projets immobiliers des collectivités l'obligation de constructions sous les normes les plus performantes en matière d'économies d'énergies et de qualité environnementale,
  - > Par l'équipement des bâtiments du Département et des collectivités locales membres du SIEDA de panneaux photovoltaïques pour la production d'une énergie en autoconsommation collective.
- **Le développement des « mobilités douces »** (vélos et véhicules électriques) sur l'ensemble du territoire par un maillage du territoire d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sous la forme d'espaces de stationnement/rechargement selon les cibles et usages identifiés.

## NATURE DE L'OPÉRATION

Redéfinir les objectifs stratégiques du SIEDA par l'élaboration d'un nouveau schéma directeur.

## BÉNÉFICIAIRES

Usagers, entreprises, services publics...

## PARTENAIRES

SIEDA, Intercommunalités, Départements partenaires, État.

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Evaluer l'action du SIEDA au regard de ses missions et des orientations stratégiques définies par le Département.

## CONTACTS/SERVICE RÉFÉRENT

Agence Départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie, Direction Générale des Services du Département